

La conseillère fédérale Simonetta Sommaruga doit enfin représenter les intérêts de la Suisses en Italie

Berne, le 20 septembre 2011

Communiqué

La conseillère fédérale Simonetta Sommaruga doit enfin représenter les intérêts de la Suisses en Italie

L'Italie se trouve au premier rang de la liste noire des pays qui n'appliquent pas les accords de Schengen/Dublin

Le PLR. Les Libéraux-Radicaux demande à la conseillère fédérale Simonetta Sommaruga qu'elle défende mieux les intérêts de la Suisse et qu'elle exige de l'Italie une application stricte et rapide des accords de Schengen/Dublin. En raison des troubles en Afrique du nord, des milliers de réfugiés ont afflué vers Lampedusa, porte de l'Europe. Le gouvernement italien a vite été dépassé par les évènements. Dans ce cadre, elle et a accordé un nombre abusif de visas Schengen afin de pousser les migrants à quitter l'île et à continuer leur chemin vers la France et la Suisse. Ceci a créé d'importants problèmes aux cantons de Genève et du Tessin. Par le passé, l'Italie a toujours été pionnière lorsqu'il s'agissait de placer notre pays sur des listes noires et de discriminer nos entreprises. Le PLR est en mesure de dire que s'il existait une liste noire des pays qui n'appliquent pas les accords de Schengen/Dublin, l'Italie y occuperait une place la première place.

Exigences du PLR :

- Le Conseil fédéral doit conclure un accord avec l'Italie qui permettrait de renvoyer les immigrés par la voie ferroviaire dans le pays où la première demande d'asile a été déposée.. En vertu des accords de Dublin, il est possible de procéder au renvoi uniquement vers Rome par voie aérienne. Etant donné que la plupart des requérants arrivent par le Tessin, ceci constitue un non-sens flagrant, comme l'a démontré une étude du PLR en juin.
 - La conseillère fédérale doit exiger de l'Italie une application stricte des accords de Schengen/Dublin. La distribution abusive de visas aux réfugiés économiques doit cesser immédiatement.
 - Une liste noire comportant les pays récalcitrants à appliquer les accords de Schengen/Dublin doit être créée et l'Italie doit y être placée si elle ne se soumet pas sans condition à ces derniers.
-

Contacts:

• Hugues Hiltbold, conseiller national, 079 656 30 10

• Noé Blancpain, chef de la communication, 078 748 61 63

• Philippe Miauton, porte-parole, 079 277 68 41